



## Plan de gestion des matières résiduelles



**Version finale**

12 octobre 2004

# Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de La Mitis Version finale

**Préparé pour :**

---

## **MRC de La Mitis**

---

300, avenue du Sanatorium  
Mont-Joli (Québec)  
G5H 1V7  
Tél. : (418) 775-8445    Télécopieur : (418) 775-9303  
Courriel : mrcmitis@globetrotter.net

**Préparé par :**



MRC de La Matapédia  
Service du génie municipal  
123, rue Desbiens, Local 501  
Amqui (Québec) G5J 3P9  
Tél. : (418) 629-2053    Téléc. : (418) 629-3195  
Courriel : mrcmatap@quebectel.com

**12 octobre 2004**

Conformément à la *Loi sur la qualité de l'Environnement*, la version préliminaire du plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de La Mitis a été soumis au processus de consultation publique au mois de décembre 2003.

Cela a permis d'informer et de sensibiliser la population aux préoccupations et aux orientations de la MRC de La Mitis en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles. Une place importante a été laissée au public afin qu'il puisse formuler des avis relativement aux activités proposées par la MRC.

Le rapport de consultation, présenté à l'annexe 14, résume la méthodologie de consultation ainsi que les commentaires des citoyens. Ce rapport a été approuvé par le conseil des maires et la résolution le démontrant est présentée à l'annexe 10.

## Mot du préfet

À l'aube du troisième millénaire, les enjeux environnementaux continuent d'être des défis qui nous réunissent et que nous devons partager en toute solidarité dans l'esprit du développement durable, "un développement qui répond aux besoins du présent et des générations futures".

À cet égard, la *Politique de gestion des matières résiduelles 1998-2008*, confirme l'engagement du Québec et sa volonté de passer à l'action, afin que nous puissions tous ensemble mettre en œuvre les moyens qui nous permettront de mieux protéger l'environnement et les ressources dont nous dépendons tous.

L'une des principales actions de la *Politique* est la planification de la gestion des matières résiduelles à l'échelle régionale. Les plans de gestion de matières résiduelles sont les outils de travail dont se sont dotées les MRC afin d'atteindre d'ici 2008 l'objectif de récupérer 65 % des matières résiduelles qui peuvent être valorisées annuellement.

Le plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de La Mitis dresse le portrait de la gestion actuelle des matières résiduelles et présente les diverses activités de valorisation qui seront initiées par la MRC d'ici 2008. Il exprime la volonté des mitissiens d'assurer une réelle planification de la gestion des matières résiduelles et de changer leurs habitudes de consommation et d'élimination.

La mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles sera assurée en grande partie à l'échelle locale par l'adoption de nouveaux règlements municipaux et la réalisation de projets communs aux 16 municipalités qui forment la MRC. La réalisation des activités décrites dans le Plan de gestion sera coordonnée par la MRC de La Mitis. Le gouvernement du Québec est aussi impliqué dans la mise en œuvre des plans de gestion des matières résiduelles. Selon plusieurs actions bien identifiées dans la *Politique*, le gouvernement s'engage à réglementer certaines activités et à financer des projets de sensibilisation, de récupération et de valorisation des matières résiduelles.

Je tiens à remercier pour leur grande collaboration, le conseil des maires de la MRC, le comité consultatif, les ministères, Recyc-Québec, les organismes locaux et le personnel de la MRC de La Mitis. Leur disponibilité, leur connaissance et leur grand intérêt à la protection de l'environnement et au développement durable ont rendu possible la concrétisation de ce plan de gestion des matières résiduelles.

Le préfet de la MRC de La Mitis



Gaston Gaudreault

Amqui-Matka

La Rivière-au-Renou

Les Éboulements

Amqui-sur-Mer

Mont-Joli

Peddie

Pika

Saint-Étienne-de-Noyan

Saint-Étienne

Saint-Jean-de-Évangéline

Saint-Luce

Saint-Charles-Évangéline

Saint-Denis

Saint-Gabriel-de-Petite-Novelle

Saint-Joseph-de-Beauce

Saint-Louis-de-Matka

## LE CONSEIL DE LA MRC DE LA MITIS

Monsieur Gaston Gaudreault	Préfet de la MRC de La Mitis et maire de la municipalité de Sainte-Luce
Monsieur Donald Ouellet	Maire, municipalité de Grand-Métis
Monsieur Viateur Labonté	Maire, municipalité de La Rédemption
Monsieur Sylvain Dupont	Maire, municipalité de Les Hauteurs
Monsieur Raymond Tremblay	Maire, municipalité de Métis-sur-Mer
Monsieur Ghislain Fiola	Maire, municipalité de Mont-Joli
Monsieur Marc-André Lavoie	Maire, municipalité de Padoue
Monsieur Claude Dupont	Maire, municipalité de Price
Monsieur Hervé Garon	Maire, municipalité de Saint-Charles-Garnier
Monsieur Marc Fournier	Maire, municipalité de Saint-Donat
Monsieur Henri-Paul Valcourt	Maire, municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici
Monsieur Léon Gaudreault	Maire, municipalité de Sainte-Flavie
Monsieur Maurice Proulx	Maire, municipalité de Sainte-Jeanne-D'Arc
Monsieur Jean-Clément Ouellet	Maire, municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski
Madame Réginald Morissette	Maire, municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage
Monsieur Camille Dufour	Maire, municipalité de Saint-Octave-de Métis

## LE COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Madame Lise D'Auteuil	Directrice du Regroupement Écolo Vallée et Mitis
Madame Linda Grenier	Directrice de la Maison de l'Espoir
Madame Monique Ross	Membre de la confédération des syndicats nationaux
Monsieur Gaston Gaudreault	Préfet de la MRC et maire de Sainte-Luce
Monsieur Viateur Labonté	Maire de La Rédemption
Monsieur Marcel Moreau	Secrétaire-trésorier de la MRC de La Mitis
Donald Ouellet	Maire de Grand-Mitis
Jean-Yves Roy	Directeur du conseil d'administration du CFER Matapédia-Mitis
Henri-Paul Valcourt	Maire de Sainte-Angèle-de-Mérici

## L'ÉQUIPE DE TRAVAIL DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

### Coordination

Madame Nathalie Lévesque, ingénieure civile, service du Génie municipal de la MRC de La Matapédia

### Rédaction

Madame Nathalie Lévesque, ingénieure civile du service de Génie municipal de la MRC de La Matapédia  
Madame Nancy Bergeron, chargée de projet, MRC de La Mitis

## Soutien

Madame Danielle Ouellet,                   secrétaire  
Madame Isabelle Jean,                   secrétaire

## Personnes-ressources

Madame Louise Pelletier                   Secrétaire-réceptionniste, MRC de La Mitis

Monsieur Cédric Charest,                   technicien en aménagement du territoire et inspecteur  
en bâtiment, service de l'Aménagement de la MRC de  
La Mitis

Monsieur Gabriel Dumont                   technicien en aménagement du territoire et inspecteur  
en bâtiment, service de l'Aménagement de la MRC de  
La Mitis

Monsieur Paul Gingras,                   urbaniste et directeur, service de l'Aménagement de  
la MRC de La Mitis

Monsieur Marcel Moreau,                   secrétaire-trésorier de la MRC de La Mitis

## Remerciements

La MRC de La Mitis tient à remercier :

- Les membres du comité consultatif
- Le personnel de la MRC de La Mitis
- Les municipalités de la MRC de La Mitis
- Peintures récupérées du Québec
- Services Médicaux Med-Tech Environmental LTD.
- Recyc-Québec
- AOMGMR
- Ministère de l'Environnement du Québec
- Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- Les industries, les commerces et les institutions qui ont participé à l'enquête
- Toutes les personnes, organismes, commerces, industries et institutions ayant contribué de près ou de loin à l'élaboration du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de La Mitis

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
---------------------------	----------

### **PARTIE 1 : GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

<b>1. HISTORIQUE .....</b>	<b>2</b>
<b>2. POLITIQUE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 1998-2008.....</b>	<b>5</b>
2.1 LES PRINCIPES .....	5
2.2 LES OBJECTIFS .....	6
2.3 LES ORIENTATIONS .....	7
2.4 LES ACTIONS .....	7
<b>3. LES GRANDS PRINCIPES DE LA GESTION DES RÉSIDUS : 3RVE.....</b>	<b>13</b>
3.1 LA REDUCTION A LA SOURCE .....	13
3.2 LE REEMPLOI .....	14
3.3 LA RECUPERATION .....	15
3.4 LE RECYCLAGE .....	17
3.5 LA VALORISATION .....	19
3.6 L'ÉLIMINATION .....	19
3.6.1 L'enfouissement .....	20
3.6.2 L'incinération .....	22

### **PARTIE 2: PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC DE LA MITIS**

<b>1. DESCRIPTION DU TERRITOIRE DE PLANIFICATION.....</b>	<b>24</b>
1.1 DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE DE PLANIFICATION.....	24
1.1.1 Situation géographique.....	24
1.1.2 Relief.....	27
1.1.3 Hydrographie.....	28
1.1.4 Le Climat .....	28
1.1.5 Orientations et affectations du territoire .....	30
1.2 DEMOGRAPHIE.....	33
1.2.1 Historique de colonisation.....	33
1.2.2 Population permanente.....	34
1.2.3 Population saisonnière .....	36
1.2.4 Démographie .....	37
1.3 ACTIVITES ECONOMIQUES .....	39
1.3.1 Projection économique .....	40
<b>2. LA GESTION ACTUELLE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES.....</b>	<b>41</b>
2.1 HISTORIQUE DE LA GESTION DES MATIERES RESIDUELLES .....	41
2.1.1 Élimination des matières résiduelles .....	41
2.1.2 Récupération.....	45

2.1.3	<i>Compostage</i> .....	46
2.2	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU TERRITOIRE ET REGLEMENTATION EN VIGUEUR.....	46
2.3	ENTENTES INTERMUNICIPALES .....	49
2.4	PROGRAMMES MUNICIPAUX DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES .....	51
2.4.1	<i>Collecte des matières résiduelles domestiques</i> .....	51
2.4.2	<i>Collecte sélective des matières recyclables</i> .....	56
2.4.3	<i>Collecte de résidus organiques</i> .....	60
2.4.4	<i>Collecte des résidus domestiques dangereux</i> .....	62
2.4.5	<i>Collecte des encombrants</i> .....	62
2.4.6	<i>Collecte municipale desservant les ICI</i> .....	64
2.4.7	<i>Collectes spéciales</i> .....	66
2.4.8	<i>Collecte des boues</i> .....	66
2.4.9	<i>Boues de fosses septiques</i> .....	69
2.5	LES PROGRAMMES DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION.....	72
2.5.1	<i>Historique</i> .....	72
2.5.2	<i>Communication et sensibilisation actuelle</i> .....	73
2.6	COUTS DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES ASSUMES PAR LE SECTEUR MUNICIPAL.....	75
<b>3.</b>	<b>LES INTERVENANTS EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES .....</b>	<b>76</b>
3.1	LES INTERVENANTS .....	76
3.2	ACTIVITES DU SECTEUR MUNICIPAL ET DU SECTEUR PRIVE .....	86
<b>4.</b>	<b>INVENTAIRE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE .....</b>	<b>92</b>
4.1	SECTEUR RESIDENTIEL.....	92
4.1.1	<i>Méthodologie</i> .....	92
4.1.2	<i>Composition des matières résiduelles</i> .....	93
4.1.3	<i>Matières recyclables, récupérées et valorisées</i> .....	95
4.1.4	<i>Résidus organiques récupérés et valorisés</i> .....	97
4.1.5	<i>Résidus domestiques dangereux récupérés et valorisés</i> .....	99
4.1.6	<i>Matériaux secs récupérés et valorisés</i> .....	101
4.1.7	<i>Matières consignées</i> .....	103
4.1.8	<i>Pneus hors d'usage</i> .....	103
4.1.9	<i>Textiles</i> .....	104
4.1.10	<i>Encombrants</i> .....	106
4.1.11	<i>Réemploi à la maison</i> .....	108
4.1.12	<i>Boues municipales</i> .....	108
4.1.13	<i>Boues de fosse septique</i> .....	109
4.2	SECTEUR INDUSTRIEL, COMMERCIAL ET INSTITUTIONNEL.....	111
4.2.1	<i>Méthodologie</i> .....	111
4.2.2	<i>Matières résiduelles acheminées à l'élimination</i> .....	113
4.3	BOUES INDUSTRIELLES .....	113
4.4	SECTEUR DE LA CONSTRUCTION ET DE LA DEMOLITION.....	114
4.5	BILAN SYNTHESE DES MATIERES RESIDUELLES DU TERRITOIRE .....	115
4.5.1	<i>Matières récupérées et valorisées par les secteurs publics et privés</i> .....	116



4.5.2	<i>Matières éliminées dans les secteurs résidentiel et ICI.....</i>	<i>119</i>
4.6	MATIERES ELIMINEES DANS LES SECTEURS RESIDENTIELS ET ICI.....	121
4.6.1	<i>Matières générées du territoire .....</i>	<i>121</i>
4.6.2	<i>Boues du territoire de planification.....</i>	<i>123</i>
4.7	CHEMINEMENT DES MATIERES RESIDUELLES D'ORIGINE DOMESTIQUE.....	125
<b>5.</b>	<b>RECENSEMENT DES DIVERSES INSTALLATIONS DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES PUBLIQUES ET PRIVÉES.....</b>	<b>127</b>
5.1	RECENSEMENT ET CAPACITE DE TRAITEMENT DES INSTALLATIONS DE RECUPERATION, DE VALORISATION ET D'ELIMINATION .....	127
5.1.1	<i>Lieu d'enfouissement sanitaire et dépôts en tranchée.....</i>	<i>127</i>
5.1.2	<i>Centre de tri.....</i>	<i>133</i>
5.1.3	<i>Friperies .....</i>	<i>135</i>
5.1.4	<i>Organisme de récupération d'encombrants .....</i>	<i>136</i>
5.2	OPTIMISATION DES INSTALLATIONS RELIEES A LA GESTION DES MATIERES RESIDUELLES .....	136
<b>6.</b>	<b>ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION.....</b>	<b>138</b>
6.1	DEFINITION, ROLE ET OBJECTIFS DES ORIENTATIONS.....	138
6.2	DETERMINATION DES OBJECTIFS.....	138
6.3	DROIT DE REGARD SUR L'ENFOUISSEMENT .....	139
6.4	ÉLABORATION ET DESCRIPTION DES ACTIVITES .....	140
6.4.1	<i>Description des activités retenues .....</i>	<i>141</i>
<b>7.</b>	<b>BUDGET ET ÉCHÉANCIER .....</b>	<b>189</b>
7.1	BUDGET.....	189
7.2	ÉCHEANCIER.....	194
<b>8.</b>	<b>PROGRAMME DE SUIVI ET ATTEINTE DES OBJECTIFS.....</b>	<b>197</b>
8.1	CALCUL DES PERFORMANCES.....	198
8.1.1	<i>Le calcul du rendement de la collecte sélective.....</i>	<i>199</i>
8.1.2	<i>Le taux annuel de récupération des matières recyclables.....</i>	<i>199</i>
8.1.3	<i>Le taux de participation à la collecte sélective.....</i>	<i>200</i>
8.1.4	<i>Le taux annuel de diversion.....</i>	<i>200</i>
8.1.5	<i>Le taux d'élimination par rapport à l'année précédente.....</i>	<i>200</i>
<b>9.</b>	<b>CONCLUSION.....</b>	<b>202</b>

## Liste des tableaux

	<u>Page</u>
1.1	La gestion des matières résiduelles ..... 32
1.2	Population permanente et saisonnière, 2002 ..... 37
2.1	Responsabilité des intervenants municipaux..... 48
2.2	Ententes intermunicipales relatives à la gestion des matières résiduelles ..... 50
2.3	Description du mode de gestion des déchets, 2002 ..... 54
2.4	Coût de gestion des déchets, 2002 ..... 55
2.5	Description du mode de gestion des matières récupérables, 2002 ..... 58
2.6	Coût de gestion des matières récupérables, 2002 ..... 59
2.7	Gestion des résidus verts, 2002 ..... 61
2.8	Collecte des encombrants ..... 63
2.9	Collecte de matières récupérables dans les ICI ..... 65
2.10	Station d'épuration des eaux usées et installations communautaires de traitement ..... 69
2.11	Collecte des boues de fosses septiques ..... 71
2.12	Activités de communication et de sensibilisation..... 74
2.13	Coûts totaux assumés par le secteur municipal ..... 75
3.1	Les organismes gouvernementaux..... 76
3.2	Organismes municipaux..... 78
3.3	Organismes privés agissant sur le territoire ..... 81
3.4	Organismes environnementaux ..... 82
3.5	Institutions d'enseignement..... 83
3.6	Organismes communautaires et d'économie sociale ..... 85
3.7	Entreprises privées..... 86
4.1	Composition des matières résiduelles au Québec (secteur résidentiel) ..... 94
4.2	Portrait détaillé des matières récupérées et valorisées par le secteur résidentiel ..... 96
4.3	Quantité de matières putrescibles générées et valorisées par le secteur résidentiel..... 98
4.4	Quantité de résidus domestiques dangereux générées et valorisées par le secteur résidentiel ..... 100
4.5	Quantité de matériaux secs (bois et gravats) générés et valorisés par le secteur résidentiel ..... 102
4.6	Contenants à remplissage unique consignés, vendus et récupérés ..... 103
4.7	Quantité de textiles générés et valorisés dans le secteur résidentiel ..... 105
4.8	Quantité d'encombrants générés et valorisés dans le secteur résidentiel..... 107
4.9	Quantité de boues produites dans les installations de traitement municipal par le secteur résidentiel ..... 109
4.10	Quantité de boues de fosses septiques produites par le secteur résidentiel..... 111
4.11	Bilan des matières résiduelles produites par le secteur des ICI ..... 113
4.12	Bilan des boues industrielles..... 114
4.13	Bilan des matières résiduelles provenant du secteur de la CRD ..... 115
4.14	Quantité de matières récupérées et valorisées dans le secteur résidentiel ..... 117
4.15	Quantité de matières récupérées et valorisées dans le secteur des ICI..... 118
4.16	Quantité de matières éliminées en provenance du secteur résidentiel ..... 120
4.17	Quantité de matières éliminées en provenance des secteurs des ICI et des CRD ..... 120
4.18	Bilan de masse des matières résiduelles ..... 122
4.19	Quantité de boues municipales générées ..... 123

## **Liste des tableaux (suite)**

4.20	Quantité de boues de fosses septiques .....	124
4.21	Quantité de boues industrielles générées .....	125
4.22	Bilan de masse des boues générées sur le territoire de planification .....	125
5.1	Capacité d'élimination des installations utilisées ou présentes sur le territoire .....	129
5.2	Capacité d'élimination des installations des MRC environnantes.....	132
5.3	Capacité de traitement des installations utilisées ou présentes sur le territoire de la MRC .....	134
5.4	Capacité de traitement des installations présentes dans les MRC environnantes .....	135
6.1	Estimation des coûts liés à la préparation et la publication des articles .....	143
6.2	Financement de la campagne d'information et de sensibilisation dans les ICI .....	146
6.3	Financement de la campagne d'information et de sensibilisation, édition 2002.....	154
6.4	Gestion d'implantation d'un écocentre .....	164
6.5	Gestion d'opération et de financement d'un écocentre .....	164
6.6	Coûts de gestion des résidus verts à l'écocentre .....	169
7.1	Synthèse des coûts annuels de gestion des matières résiduelles.....	191
7.2	Échéancier de réalisation du PGMR .....	195

## **Liste des annexes**

### **Pour consulter les Annexes, communiquez avec la MRC de la Mitis (418) 775-8445**

- 1 Politique québécoise de gestion de matières résiduelles 1998-2008 et Loi sur la qualité de l'environnement
- 2 Ententes intermunicipales
- 3 Résidences équivalentes
- 4 Liste des matières récupérées par les différents centres de traitement (CFER, Peintures Récupérées du Québec)
- 5 Composition des matières résiduelles selon Chamard-CRIQ-Roche
- 6 Bilan des volumes récupérés dans les diverses installations de traitement des matières récupérables
- 7 Quantité de matières résiduelles générées par les secteurs ICI
- 8 Adresses et localisations exacts des divers centres de traitement des matières résiduelles
- 9 Procès-verbaux des rencontres du comité consultatif
- 10 Résolutions
- 11 Règlements sur la gestion des matières résiduelles
- 12 Population décret 478-2002
- 13 Questionnaire ICI et questionnaire secrétaires-trésoriers
- 14 Rapport de consultations publiques

## **Liste des cartes**

- 1 Localisation de la MRC de La Mitis
- 2 Réseau hydrographique
- 3 Répartition de la population
- 4 Installation d'élimination des matières résiduelles

## **Lexique**

Bac bleu	Contenant en plastique ouvert et de capacité variable servant à la collecte des matières récupérables.
Bac roulant	Contenant en plastique, muni de roues servant à la collecte des ordures ou des matières recyclables, d'une capacité variant de 60 à 360 litres.
Biogaz	Gaz produit par la décomposition des déchets organiques dans un milieu privé d'oxygène. Le biogaz est composé à parts égales de méthane et de dioxyde de carbone, avec des traces d'autres composés organiques (anhydride sulfureux).
Centre de tri	Lieu physique où l'on reçoit et trie les matières résiduelles solides qui sont par la suite acheminées vers un centre de recyclage.
CFER	Les Centres de Formation en Entreprise et Récupération (CFER) offrent aux jeunes de 16 à 18 ans ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage et n'ayant pas complété leurs études secondaires, la possibilité d'acquérir les connaissances, habiletés et attitudes de base jugées essentielles à la conduite d'une vie sociale autonome et nécessaires à la recherche, à l'obtention, au maintien et à la stabilité de l'emploi.
Collecte à 3 voies	La collecte à trois voies consiste à collecter et transporter séparément les matières recyclables, les matières compostables et les ordures ménagères.
Collecte en alternance	Collecte des ordures et des matières recyclables effectuée en alternance, soit la collecte des ordures une semaine et la collecte des matières récupérables la semaine suivante.
Collecte sélective	Mode de récupération qui permet de cueillir des matières résiduelles pour en favoriser la mise en valeur. La collecte sélective procède par apport volontaire à un point de dépôt ou porte à porte.
Comité de gestion des matières résiduelles	Comité formé d'élus et d'intervenants, responsable d'analyser les scénarios de gestion des matières résiduelles et d'émettre des recommandations auprès du Conseil des maires de la MRC.

Commission publique	Commission constituée par la MRC et formée d'au plus dix membres dont au moins un représentant provient des milieux suivants : les affaires, syndical, socio-communautaire et un autre des groupes de protection de l'environnement.
Compostage (installation de compostage)	<p>Les matières putrescibles, restes de table, résidus agroalimentaires ou rognures de gazon, font partie de notre quotidien. Ces matières peuvent être traitées par des infrastructures nommées " installation de compostage".</p> <p>On distingue trois niveaux de compostage : le compostage à petite échelle, individuel ou institutionnel, les systèmes centralisés non confinés (en milieu ouvert) et les systèmes centralisés fermés faisant appel à des technologies plus sophistiquées. Plusieurs types de compostage sont utilisés au Québec; les système ouverts (piles ou andains), statiques ou retournés et les systèmes fermés (silos-couloirs ou bioréacteurs).</p>
Consigne	Mode de récupération utilisant la perception d'une somme d'argent à l'achat d'un produit, remboursable en totalité ou partiellement, pour en favoriser la récupération après consommation.
Conteneur	Contenant en métal ou en plastique, d'une capacité de 2 vg <sup>3</sup> et plus pouvant servir à la collecte des ordures ou des matières recyclables. La levée de ces contenants est mécanique, soit par chargement avant ou arrière.
Décharge	Selon les termes du projet de règlement sur la mise en décharge et l'incinération des déchets, tout site qui serait utilisé pour le dépôt définitif de matières résiduelles sur ou dans le sol.
Déchet	Matière résiduelle destinée à l'élimination.

Déchet solide	<p>Selon l'article 1 du Règlement sur les déchets solides (Q-2, r.3.2), les produits résiduels solides à 20 °C provenant d'activités industrielles, commerciales ou agricoles, les détritiques, les déchets biomédicaux et traités par désinfection, les résidus d'incinération de déchets solides ou biomédicaux, les ordures ménagères, les gravats, les plâtras et les autres rebuts solides à 20 °C, à l'exception de ceux indiqués aux alinéas 1 et 2 du paragraphe e) de l'article 1.</p>
Déchet ultime	<p>Matière résiduelle ne pouvant être valorisée d'aucune façon à l'heure actuelle et étant destinée à l'élimination.</p>
Écocentre	<p>L'écocentre est aussi connu sous le nom de parc à conteneurs, de recyclerie, de ressourcerie ou de déchetterie. Les usagers apportent volontairement des matières résiduelles, des encombrants tels que du bois, des branches, du métal, de la terre, des petits et des gros électroménagers, etc. Autant que possible, les matières apportées sont réorientées vers le réemploi, le recyclage ou la valorisation, sinon elles sont éliminées.</p>
Élimination	<p>Toute opération visant le dépôt ou le rejet définitif de matières résiduelles dans l'environnement, notamment par la mise en décharge, le stockage ou l'incinération, y compris les opérations de traitement ou de transfert de matières résiduelles effectuées en vue de leur élimination.</p>
Encombrant	<p>Appelé aussi " gros morceau" ou "monstre", il s'agit de matériaux secs d'origine domestique : les résidus encombrants comprennent notamment les meubles, les appareils électroménagers, les résidus de construction, de rénovation et de démolition d'origine résidentielle.</p>
Enfouissement	<p>Opération qui consiste à compacter les déchets par couches de 2 à 3 mètres de hauteur, puis à les recouvrir d'au moins 15 centimètres de terre.</p>
Herbicyclage	<p>Pratique consistant à laisser par terre les rognures de gazon produites lors de la tonte.</p>
Incinération	<p>Élimination des déchets par combustion, dans un équipement destiné principalement à cette fin.</p>

Lieu d'enfouissement sanitaire	Lieu destiné à l'enfouissement des déchets solides habituellement non-étanche et sans traitement du lixiviat.
Lieu d'enfouissement technique	Lieu destiné à l'enfouissement des déchets solides dont les parois sont étanches et le lixiviat traité, lieu d'enfouissement dit de nouvelle génération.
Lixiviat	Liquide obtenu par le passage de l'eau de pluie à travers les déchets en décomposition dans un site d'enfouissement. Le lixiviat contient souvent des contaminants toxiques.
Matériaux secs	Matières résiduelles qui ne sont pas susceptibles de fermenter et qui ne contiennent pas de résidus dangereux (bois, gravats, plâtras, pièces de béton et de maçonnerie, morceaux de pavage, etc.).
Matière putrescible	Matière qui peut se décomposer sous l'action de bactéries. Comprend les résidus verts, les résidus de table et les fibres (papier, carton et bois). Également utilisé dans le même sens : matières compostables.
Matière recyclable	Matière pouvant être réintroduite dans le procédé de production dont elle est issue ou dans un procédé similaire utilisant le même type de matériau.
Matière résiduelle	Matière ou objet périmé, rebuté ou autrement rejeté, qui est mis en valeur ou éliminé. Également utilisé dans le même sens : résidu.
Matière secondaire	Résidu récupéré, conditionné ou non, qui peut être utilisé dans un ouvrage ou un procédé de fabrication.
Mise en valeur	Utilisation de produits issus de matières résiduelles.
Multi-logement	Type d'habitation où l'on retrouve plus de deux logements correspondant à au moins deux adresses civiques.
Ordures ménagères	Matière résiduelle générée par le secteur municipal et envoyée à l'élimination.
Récupération	Ensemble des activités de tri, de collecte et de conditionnement des matières résiduelles permettant leur mise en valeur.
Recyclage	Utilisation, dans un procédé manufacturier, d'une matière secondaire en remplacement d'une matière vierge.

Réduction à la source	Action permettant d'éviter de générer des résidus lors de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation d'un produit.
Réemploi	Utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage, sans modification de son apparence ou de ses propriétés.
Résidu organique	Ensemble de tous les résidus de table et des résidus verts générés par les résidences et les ICI (incluant le secteur agroalimentaire); également utilisé dans le même sens : matière organique ou matière putrescible.
Résidu vert	Résidu de nature végétale associé à l'entretien des terrains publics ou privés : herbe, feuilles, résidus de taille de végétaux, résidus de jardin, sapin de Noël, etc.
Résidu domestique dangereux	Tout résidu généré à la maison qui a les propriétés d'une matière dangereuse (lixivable, inflammable, toxique, corrosive, explosive, comburante ou radioactive) ou qui est contaminé par une telle matière, qu'il soit sous formes solide, liquide ou gazeuse.
Réutilisation	Réemploi d'un objet ou d'une matière.
Taux de récupération	Quantité de matières récupérées pour les fins de mise en valeur par rapport à la quantité totale de matières résidentielles produites.
Traitement	Tout procédé physique, thermique, chimique, biologique ou mécanique qui, appliqué à un résidu, vise à produire une matière secondaire ou un produit manufacturé, à réduire sa dangerosité ou à faciliter sa manipulation ou son transport et à permettre sa réinsertion sécuritaire dans l'environnement ou son élimination.
Tri à la source	Séparation des différents types de matières au point de génération (résidence, commerce, institution, industrie) aux fins de mise en valeur ou d'élimination sécuritaire.
Valorisation	Toute opération visant par le réemploi, le recyclage, le compostage, la régénération ou par toute autre action qui ne constitue pas de l'élimination, à obtenir à partir de matières résiduelles des éléments ou des produits utiles ou de l'énergie.



### **Liste des sigles, acronymes et abréviations**

3RV-E	Réduction à la source, réemploi, recyclage ou récupération, valorisation et élimination
CFER	Centre de formation en entreprise et récupération
CRD	Construction, rénovation et démolition
CSN	Confédération des Syndicats Nationaux
Hab.	Habitant
ICI	Industrie, commerce et institution
LQE	Loi sur la qualité de l'environnement
MR	Municipalité régionale
MRC	Municipalité régionale de comté
PGMR	Plan de gestion des matières résiduelles
RBRC	Rechargeable battery recycling of Canada
RDD	Résidus domestiques dangereux
TNO	Territoire non-organisé

### **Liste des unités de mesure et conversion**

Tonne métrique (tm) = 1000 kilogramme (kg) = 2 204,6 livres (lb)

Verge cube (vg<sup>3</sup>) = 0,765 m<sup>3</sup>

Litres (l)= 0,001 m<sup>3</sup>